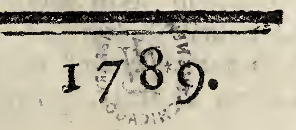
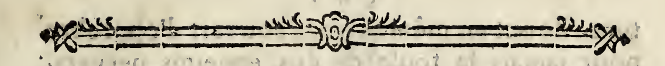
RÉPONSE
A M. BERGASSE,
SUR SA LETTRE
CONCERNANT
LES ÉTATS GÉNÉRAUX,
AVEC DES REMARQUES IMPARTIALES.

PAR G. C. L.



1789.



RÉPONSE
A M. BERGASSE,
SUR SA LETTRE
CONCERNANT
LES ÉTATS GÉNÉRAUX.

MONSIEUR,

VOTRE lettre concernant les états généraux vient de tomber entre mes mains; je l'ai lue avec le plus grand plaisir : il suffisoit qu'elle vînt de vous pour qu'elle m'en procurât beaucoup. Vos écrits ont fait tant de sensation sur l'esprit du public, qu'en faisant l'éloge de vos talens & de votre courage, dans la cause de l'infor-

tune, ils ont en même-temps couvert d'opprobre pour jamais la foule de vos ennemis pervers. Tout en lisant avec attention cet ouvrage nouveau de votre plume éloquente, je me suis apperçu avec regret que vous en aviez composé certains morceaux plutôt dans l'effervescence de votre amour patriotique, que dans le calme de la réflexion. D'après la connoissance intime que j'ai de la douceur de votre caractere, vous me permettrez sans doute, Monsieur, que je vous fasse part des remarques que je me suis permises en lisant votre lettre, & qui seront dictées par la plus juste impartialité que méritent vos vertus, & par le vif intérêt que je prends à votre personne.

A peine je faisois lecture du commencement que j'ai été fort étonné de la maniere modeste dont vous débutiez; & ensuite très-modestement vous avisez de dire, pag. 8, lig. 5: » Je crois que » je suis le premier en France qui ai fait sentir qu'on n'aura jamais d'esprit public dans » cette nation, & conséquemment point de constitution véritable tant que, soit par l'effet de » l'inégale distribution de l'impôt, soit par la » différence des peines, une grande partie de » la nation sera avilie ». Quelque versé, Monsieur, que vous paroissiez être dans les affaires de l'état, quelque connoissance que vous ayez de ce déluge d'abus qui effarouchent la délicatesse de votre ame, soyez plus que persuadé que vous n'êtes pas le premier qui vous soyez apperçu de leur fatale influence sur le corps national.

Cependant, à vous entendre, si tout le public

étoit assez simple pour vous croire sur votre parole, il vous regarderoit comme le seul génie bienfaisant qui en ait fait la remarque. Détrompez-vous donc, Monsieur ; je pourrois vous citer un grand nombre d'auteurs qui pour le moins aussi instruits & aussi profond politiques que vous, ont écrit amplement su cette vaste matiere, & n'ont pu parvenir à fairer détruire ces abus nationaux qui sont de puissans obstacles aux progrès des citoyens.

Comme rien ne vous coûte pour censurer ; vous trouvez très-dur de ce qu'un homme de la classe roturiere ne peut point occuper une place importante aussi bien qu'un noble. Auparavant d'écrire ceci, vous eussiez du étudier l'esprit de la noblesse de la France, qui depuis très-long-temps a adopté de certains préjugés flatteurs pour son amour-propre, & utiles pour ses intérêts. Sans doute tout homme qui a un peu d'esprit, sent bien qu'il est ridicule, que parce qu'un citoyen n'est pas né d'une famille noble, il ne peut, malgré la supériorité de ses talens, occuper un poste honorable. Mais que voulez-vous y faire ? Ce sont des préjugés que ni le bon sens, ni la philosophie ne pourront jamais détruire ; & ce qui en est la cause, c'est cet orgueil imbécille des grands. La noblesse, par la suite des temps, démentant, par la bassesse de ses actions, le sang de ses aïeux, ne pouvoit exiger ce profond respect dont sa vanité étoit jalouse, & dont ses vices étoient indignes ; & ce respect que jadis le peuple avoit rendu à l'éclat des vertus de ses ancêtres, elle lui arracha ce respect par l'éclat de son rang, qu'elle désho-

noroit par la diſſolution de ſes mœurs; & pour que dans la ſuite des gens d'une claſſe inférieure ne puiſſent, étant admis à leur ordre, les faire rougir, leur orgueil éleva entr'elle & le peuple une barriere inſurmontable, qui eſt ſa puiſſance. Je ſuppoſe pour un inſtant, ce qui ne ſera jamais en France, que la nobleſſe d'aujourdhui ait aſſez de courage pour adopter votre ſyſtême; de quel œil regarderoit-elle des citoyens dont l'auſtérité de leurs mœurs, dont la ſupériorité de leurs talens, feroient l'éternelle ſatyre de ſes vices & de ſon ignorance ? Mais, direz-vous, voici tout juſtement ce que je deſire; car peut-être, à force d'humilier, de tourmenter ſon amour-propre, pourroit-on parvenir à lui rendre ſon ancienne énergie, & lui inſpirer du courage dans la pratique de la vertu. Oui, certainement, ce feroit bon ſi un corps n'étoit pas tout à fait corrompu; & de la maniere dont vous parlez de l'état préſent de la nobleſſe, il ſembleroit avec raiſon que vous ne connoiſſez pas encore ce degré de corruption auquel elle eſt parvenue depuis ſi long-temps. Or, que pouvoir donc eſpérer d'un corps dont preſque tous les membres, flétris par l'égoïſme, ſont gangrenés par toutes ſortes de vices, & dont l'inſolent orgueil, intéreſſé à nourrir de vils préjugés, ajoute encore à leur honte.

Après vous être plaint amérement du préjugé de la naiſſance, vous dites : « Ce n'eſt pas tout; » & que penſez-vous encore de l'uſage qui veut » que nul ne puiſſe être préſenté au prince, ne » jouiſſe du privilége d'être admis à ſa table ou » à ſes fêtes, s'il ne prouve que ſa nobleſſe re-

» monte au quatorzieme fiecle? Je ne fais quel
» eft l'imbécille qui a imaginé cette bizarre cou-
» tume; mais quand je fonge que Defcartes,
» Pafcal, Corneille, Boffuet, Montefquieu, &
» cette foule de grands hommes, auxquels nous
» avons élevé des ftatues, n'auroient pas été
» bonne compagnie pour un roi de France;
» quand je fonge que, de leur vivant, un homme,
» quelque médiocre qu'il fût, pouvoit, avec une
» généalogie, obtenir plus d'égards, recueillir
» plus de refpects, j'avoue que je fuis un peu
» honteux de vivre au milieu d'une nation où
» de fi gothiques ufages font encore en honneur,
» & où l'influance de ces ufages eft telle que,
» fi nous voyons aujourd'hui reparoître ce Ci-
» céron qui fauva Rome, & ce Démofthene
» qui fit trembler Philippe, nous n'aurions
» d'autre emploi à leur offrir que celui de fubf-
» titut du procureur du roi, s'ils vouloient être
» employés utilement, ou tout au plus une
» place à l'académie, s'ils fe décidoient à ne
» rien faire ». Voici ce qu'on appelle faire des
épigrammes pour faire rire les gens.

Je veux bien convenir avec vous que c'eft un ufage immémorial à la Cour de n'admettre auprès de la perfonne du prince que telles & telles perfonnes qui ont montré leurs titres de naiffance: mais, Monfieur, vous devriez favoir que prefque chez toutes les nations de l'Europe, c'eft la nobleffe qui fert le prince, qui eft admife à fa table, à fes parties de plaifir, &c. Ce font des droits qu'elle eft jaloufe de conferver; & certainement cela ne mérite pas que vous vous fâchiez. Comme je vois que vous

manquez de mémoire par plaiſir, je vous rappellerai donc, Monſieur, que Louis XIV faiſoit un grand cas de Boileau, de Racine, de Corneille, de Moliere, & d'une autre foule de grands hommes; que même très-ſouvent il conféroit avec eux, leur parloit amicalement, leur demandoit leurs avis, & récompenſoit largement leur mérite. Qu'euſſiez-vous donc exigé de plus de lui ? Et le grand homme qui eſt aujourd'hui le reſtaurateur de nos finances, ne devroit-il pas vous montrer qu'on peut, malgré qu'on ne ſoit pas noble, parvenir à une des plus belles places de l'état, quand on a de grands talens joints à une ſévere probité.

Enſuite, Monſieur, vous deſirez de tout votre cœur une conſtitution dans la monarchie Françoiſe : votre deſir ſans doute, eſt celui d'un bon citoyen; mais auparavant d'en tracer le plan, avez-vous bien réfléchi ſi un pareil projet pouvoit ſe réaliſer de nos jours ? Implacable ennemi de tous les préjugés & de tous les abus qui exiſtent malheureuſement dans notre nation, leur entiere deſtruction n'eſt pour vous qu'un jeu. L'intolérance de votre part à n'en pouvoir ſouffrir aucun, vous feroit paſſer, avec raiſon, pour un de ces hommes qui, comme l'abbé de Saint-Pierre, veulent perfectionner dans ſes points l'eſpece humaine, ce qui eſt impoſſible chez tous les peuples. Dans tous les différens corps qui conſtituent une nation, il y a toujours des préjugés & des abus; & celle qui en a le moins, remarquez bien ceci, eſt la nation qui eſt la mieux policée.

Vous n'igorez pas, ſans doute, qu'en jettant

les premiers fondemens d'une constitution, cette grande opération expose à de fréquens & même d'affreux dangers. Car il ne se fait pas d'innovations dans un gouvernement, qu'il n'arrive presque toujours auparavant une grande fermentation dans les esprits. Et en effet, dans une nation qu'une foule de honteux préjugés, qu'une foule d'abus lucratifs avilissent, que de gens, je vous le demande, Monsieur, qui sont intéressés personnellement à leur éternelle existence? Dès-lors, quand un homme qui a de grandes idées s'avise, sans avoir égard aux circonstances des choses, sans avoir auparavant pesé scrupuleusement la prépondérance que peuvent avoir dans le public les esprits intéressés aux abus, s'avise de vouloir changer tout à coup l'administration d'un état, de lui donner une nouvelle forme, qu'arrive-t-il de-là? Il arrive, Monsieur, que l'or des intéressés au mal soudoye dans l'obscurité la plume vénale d'une foule d'auteurs, qui, sophistes par argent, écrivent hardiment ce que l'intérêt d'autrui exige; qui, n'ayant d'autre espoir qu'un gain infame, fruit de la bassesse de leur ame, répandent sur leur plume de fiel l'esprit de la révolte; qui, abusant cruellement de la facilité de leur talens, prostituent l'éloquence à couvrir d'ignominie le génie bienfaisant, à qui, chez une autre nation mieux policée, la reconnoissance publique éleveroit des autels.

Vous voyez donc, Monsieur, que jaloux d'user d'impartialité à votre égard, je rends justice à vos vues bienfaisantes; mais à quoi

nous servent des plans si nous ne pouvons les exécuter? Depuis que j'existe je crois avoir lu au moins un millier de projets, plus bienfaisans les uns que les autres. Je parierois cent contre un, qu'on n'en a pas exécuté un seul; la raison en est toute simple: les gens qui sont intéressés à ce que le mal existe toujours, environnent sans cesse le trône. Eh! comment la vérité peut-elle se faire entendre dans la bouche de cette foule de coutisans, qui jaloux de conserver leur fortune aux dépens de l'état, journellement mentent impudemment au prince.

Je viens maintenant à vos états généraux; quelque bon & quelqu'ingénieux que soit votre plan pour les former, j'augure cependant fort peu de bien de leut tenue, & en voici mes raisons, puissent-elles être fausses pour le bien de mes concitoyens!

En effet, Monsieur, quelle circonstance plus critique que celle-ci pour répartir exactement les impôts sur tous les citoyens quelconques! Plongée dans un luxe effréné, la noblesse est écrasée sous le poids des dettes; accoutumée par ses principes à envahir, déguisant son esprit de rapine & de despotisme, sous le masque de l'hypocrisie, le clergé ne veut point se départir de ses droits que l'imbécillité du peuple, dominé par la crainte, lui a cédés autrefois. De sorte qu'il n'y a que le tiers-état qui, tourmenté, harcelé, écrasé depuis tant d'années, se voit encore lui seul pour supporter la masse onéreuse des impôts. Eh! les forces de ce tiers-état sont si affoi-

blies, depuis que l'ingénieuse & hardie fripponnerie de certains ministres s'est jouée cruellement de ces douloureux sacrifices, s'est fait un barbare plaisir de se nourrir, de s'engraisser de sa substance, & de prodiguer son sang à un ramas de catins, de bouffons & de flatteurs; le prince qui est à la tête de la nation est bon; il en a donné des preuves dès qu'il a su la vérité: la vengeance à suivi le crime. La disgrace éclatante des exécrables citoyens, qui ont trompé lâchement la religion, en attestant à la postérité, la perversité de leurs ames, attesteront en même-temps sa bonté du souverain pour son peuple. Les plaintes qu'ont levées de toute part les provinces affligées, ont ému vivement la sensibilité de son cœur: il brûle de remédier aux maux qui affligent l'état: mais comment pouvoir concilier les esprits de trois corps qui ne pourront fraterniser à cause de leurs intérêts respectifs? Ensuite, Monsieur, ce levain de la haine qui fermente violemment depuis plusieurs mois dans le corps du tiers-état, contre la noblesse, & dans la noblesse, contre le tiers-état, n'est-il pas encore un obstacle puissant pour opérer le bien qui feroit nécessaire. Que faire donc? Il faudroit faire des sacrifices, & personne n'en veut faire. Mais un jour, de cet esprit d'inimitié, de discorde & d'égoïsme, quel déluge de maux il en naîtra! Oui, Monsieur, j'ose le prédire: un jour, si toutefois l'habitude de souffrir ne lui a pas ôté le sentiment de ses maux, le tiers-état, lassé d'être écrasé sous le poids des fers, dont une longue suite d'années

ont rivé les chaînons, n'écoutant que la rage d'un déſeſpoir légitime, bravera le deſpotiſme de ſes chefs tyrans, bravera leur orgueil, leur courroux, bravera le courage vénal de leurs ſatellites, & ou perdra glorieuſement la vie ſous le fer de ſes ennemis, ou leur arrachera la liberté.

Voici, Monſieur, voici ce que fera un peuple doux de ſon naturel, mais aigri, mais ulcéré par la barbarie de ſes maîtres inſolens.

Enfin, comme j'aime à être extrêmement court dans mes réponſes, je vais terminer la mienne par cette derniere remarque que j'ai faite ſur un des morceaux de la fin de votre lettre, qui m'a ſinguliérement frappé par la pleine contradiction que j'y trouve, & que je vais vous faire voir avec la derniere évidence.

» Après avoir dit, pag. 61, lig. 5, qu'au » lieu de l'anarchie d'opinions où nous vivons, il » faudroit, pour que nous euſſions une bonne lé- » giſlation, qu'elle fût conçue par une ſeule tête, » qui, après avoir étudié nos habitudes, bonnes » ou mauvaiſes, jugé toutes nos inſtitutions, ob- » ſervé d'après nos mœurs actuelles, de quel degré » d'amélioration politique nous pouvons être » capables, nous préſenteroit en un ſeul ſyſtê- » me, & comme dépendant d'un ſeul principe, » tout l'enſemble des loix qui peuvent nous » convenir. Ce ſeroit à nous enſuite à diſ- » cuter ces loix, comme ce ſeroit à un tel » homme à nous donner la raiſon de chacune, » à nous faire appercevoir les rapports ſecrets

» qui les unissent, l'ordre moral qu'elles
» peuvent produire, leur influance sur le
» bonheur domestique, & la prospérité com-
» mune, &c. »

Vous dites ensuite : » Malheureusement tout
» cela n'est guere praticable à un seul homme,
» & il faut bien que plusieurs esprits cooperent
» à la formation du systême de loix qui doivent
» nous gouverner. »

Certainement, je vous crois sur votre parole : mais pourquoi vous avisez-vous de dire, après avoir soutenu qu'un seul homme ne pouvoit trouver assez de ressource dans son génie pour former un bon code de loix, pourquoi vous avisez-vous de dire que vous avez réussi a en trouver un bon. Je vais vous citer vos propres termes : . . . .

» . . . Page 57, lig. 8. Peut-être regrette-
» riez-vous avec moi que mes occupations pré-
» sentes & la tâche pénible que je me suis im-
» posée ne me permettent pas d'offrir encore
» au public tout l'ensemble des réflexions que
« j'ai faites, non-seulement sur la meilleure légis-
» lation que vous puissiez adopter, d'après les
» circonstances où vous êtes, mais sur la meil-
» leure législation possible pour l'homme, d'après
» la connoissance suffisamment approfondie du
» systême physique & moral de ses facultés.
» Ici, combien d'opinions accréditées j'aurois
» détruites, &c. »

Cependant, malgré cette pleine contradiction que je vous indique, je souhaite de tout mon cœur que ce ne soit qu'une erreur involontaire

de votre part, & que poſſédant réellement un bon ſyſtême de loix, vous vous hâtiez d'en faire jouir le public, le plutôt qu'il ſera poſſible.

Je ſuis, &c.